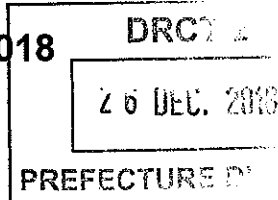


SYNDICAT MIXTE HAUTS DE FRANCE MOBILITES

**COMITE SYNDICAL DU 20 DECEMBRE 2018
DE 10 H00 à 12 H 00**

Délibération N° 2018 – 50



Objet : Délibération complémentaire à la délibération N° 2018 - 33 relative à l'ouverture de 3 postes lié au Gestionnaire PassPass.

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités réuni sous la présidence de Franck DHERSIN, le 20 Décembre 2018, son Président,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 34,

Vu le décret n°87-1101 du 30 décembre 1987 portant dispositions statutaires particulières à certains emplois administratifs de direction des collectivités territoriales et des établissements publics locaux assimilés,

Vu le décret n°90-126 du 09 février 1990 portant statut des ingénieurs territoriaux,

Vu le décret n°2006-1695 du 22 décembre 2006 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2016-201 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,

Vu le décret n°2016-203 du 26 février 2016 portant échelonnement indiciaire applicable aux ingénieurs territoriaux,

Vu le décret n°2016-206 du 26 février 2016 fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des ingénieurs territoriaux,

Vu le décret n° 2016-207 du 26 février 2016 fixant les modalités d'organisation des examens professionnels pour l'accès au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,

Vu les statuts du Syndicat Mixte,

Vu la délibération 2018 – 01 portant sur le Rapport d'Orientation Budgétaire 2018, et la délibération N° 2018 - 38 portant sur le ROB 2019,

Vu le Budget Primitif 2018 voté le 26 Mars 2018, et notamment son chapitre 012,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M14,

Vu la délibération N° 2018-33 en date du 2 juillet 2018 portant sur l'ouverture de 3 postes liés au Gestionnaire PassPass,

Vu la demande du Contrôle de Légalité de compléter cette délibération par les fiches de postes afférentes sur les postes de catégorie A,

Vu la fiche d'information et ses annexes jointes à la présente délibération,

Considérant l'intérêt pour le Syndicat Mixte, notamment économique, d'internaliser les fonctions et missions,

Considérant les prochaines passations au Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités de certaines des fonctionnalités techniques de la Centrale Pass Pass telles que prévues au marché, et le besoin de création et de développement de toute la communication numérique notamment via le support passpass.fr

DECIDE

- De compléter la délibération 2018-33 par l'annexe des fiches de poste des postes de « Data Scientist » (parametreur de données et analyse statistiques) et de Community Manager.
- De maintenir l'ouverture du poste parametreur de données, du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux et de recruter cette personne en tant que fonctionnaire du corps des ingénieurs ou le cas échéant en tant que contractuel, considérant la nature des fonctions et les besoins du service, si lors du futur jury, aucun fonctionnaire ne pouvait être recruté sur ce poste dans les conditions fixées par la loi (article 3.3.2 loi du 26 janvier 1984),
- De maintenir l'ouverture du poste de Community manager, du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux et de recruter cette personne en tant que fonctionnaire du corps des ingénieurs ou le cas échéant en tant que contractuel, considérant la nature des fonctions et les besoins du service, si lors du futur jury, aucun fonctionnaire ne pouvait être recruté sur ce poste dans les conditions fixées par la loi (article 3.3.2 loi du 26 janvier 1984),
- De maintenir l'ouverture d'un poste de gestionnaire administratif et financier de catégorie B, du cadre d'emploi des Rédacteurs Territoriaux et de recruter cette personne en tant que fonctionnaire du corps des rédacteurs ou le cas échéant, en tant que contractuel et pour les besoins de continuité du service, pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire si lors du futur jury, aucun fonctionnaire ne pouvait être recruté sur ce poste dans les conditions fixées par la loi (article 3.2 loi du 26 janvier 1984),
- De maintenir le tableau des effectifs comme suit en annexe 1.

AUTORISE

Monsieur le Président du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités à prendre les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président,

Franck DHERSIN

ANNEXE 1
TABLEAU DES EFFECTIFS DU SYNDICAT MIXTE HAUTS DE FRANCE
MOBILITES AU 20 DECEMBRE 2018

Annexe 1 à la délibération N° 2018 - 50

POSTE	GRADE	CATEGORIE (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	TEMPS DE TRAVAIL	STATUT AGENT
Filière Administrative						
Une assistante de direction	Adjoint(e) Administrative 2ème cl	C	1	1	complet	Titulaire
Un gestionnaire administratif et financier	Rédacteur Principal 1ère cl	B	1	1	complet	Titulaire
Deux chargés de Mission expert (Chargés d'études)	Attachée	A	2	2	complet	Titulaires
Un Directeur(trice)-Adjoint(e)	Directeur (trice) Territorial	A	1	1	complet	Titulaire
Filière Technique						
Un Directeur	Ingenieur en Chef cl normale	A	1	1	complet	Contractuel
Un chargé de Mission expert (Chargé d'études)	Ingénieur	A	1	1	complet	Contractuel
Un responsable PFR	Ingénieur	A	1	1	Complet	Contractuel
Un Adjoint au responsable PFR	Technicien	B	1	1	complet	contractuel
POSTES A POURVOIR						
Un chargé de mission Administrateur système	Ingénieur	A	1	0	complet	Fonctionnaire ou contractuel (article 3.3.2)
Un chef de projet technique des systèmes d'informations	Technicien ppal 2ème cl	B	1	0	complet	Fonctionnaire ou contractuel (art 3.2)
Un Data Scientist parametreur de données	Ingénieur	A	1	0	complet	Fonctionnaire ou contractuel (article 3.3.2)
Un Community Manager	Ingénieur	A	1	0	complet	Fonctionnaire ou contractuel (article 3.3.2)
Un Gestionnaire Administratif et financier	Rédacteur	B	1	0	Complet	Fonctionnaire ou contractuel (article 3.2)
TOTAL			14	9		

FICHE INFORMATIVE RECRUTEMENTS GESTIONNAIRE PASSPASS

Pour remplir ses objectifs la Centrale Pass Pass doit assurer un certain nombre de fonctionnalités détaillées en annexe 2 de la présente délibération.

Par ailleurs, bien qu'automatisées au maximum, la maintenance et l'hébergement du site nécessitent également des interventions humaines.

Enfin, la poursuite de l'interopérabilité du support billettique passpass et la pérennité de la communauté passpass, sont indissociables de l'exploitation de la plateforme régionale de test basée à Armentières et exécutée jusqu'en septembre 2018 par le prestataire, Cityway.

L'ensemble de ces fonctionnalités et de ces missions nécessaires à l'exploitation de la Centrale et à la continuité de la communauté passpass sont regroupés et dénommés sous le vocable de « gestionnaire passpass ».

En avril 2016, l'AMO du Smirt a ainsi réalisé une 1ère estimation d'un besoin initial de 11.5 personnes « Equivalent Temps plein » pour assurer les missions du gestionnaire passpass.

Au vu des avancées sur le projet de Centrale Pass Pass dont la mise en exploitation est graduelle depuis la livraison de la phase 1 au 13 mars 2017, le Smirt a évalué les besoins réels à court et moyen terme en fonction des décalages et de la livraison prévue de l'outil.

En considérant l'expression des besoins de la mise en service actuelle et future des fonctionnalités croissantes de la Centrale Pass Pass, tenues à ce jour par l'industriel Conduent-Xerox et transférables à HdF Mobilités dès 2018, en considérant la fin du marché Cityway, gestionnaire de la plateforme de test, dès septembre 2018, qui a conduit au recrutement d'un Ingénieur et d'un Technicien Territorial, et en comparant les coûts, il semble évident que l'internalisation reste la solution la plus économique, sous réserve cependant, de trouver les profils et de disposer d'espaces de travail dédié et d'en assumer le coût logistique. Certaines fonctionnalités restent néanmoins externalisées telles que l'hébergement du site. Un doute persiste à ce jour sur l'opérateur de recette, cette mission étant étroitement liée au volume des flux non seulement en termes de vente billettique mais également en termes de visiteur du site. La publication d'un marché pour un volume insuffisant pourrait ainsi conduire à une consultation infructueuse voire à un coût maximisé par le faible coût de rendement pour un éventuel prestataire.

A ce jour, et sur la base d'une étude commandé à Espelia sur le futur modèle économique d'exploitation de la Centrale et de mise en œuvre du gestionnaire Pass Pass, HdF Mobilités se base sur un besoin à court terme de 6 équivalents temps plein, et de 11 équivalents temps plein à la livraison de l'outil en 2021. Outre un enrichissement interne et une montée en compétence du Syndicat, ces recrutements sont bien pour le Syndicat un levier d'action directe sur l'outil et non de futurs gestionnaires de prestataires ayant prise sur la Centrale. Hormis bien sur les missions non internalisables comme l'hébergement, ou les missions hyper pointues et très spécifiques à fréquences ponctuelle ou sporadiques.

Les premières missions à prendre en charge dès septembre 2018 ont fait l'objet d'une délibération avec inscription au Budget Primitif en mars 2018, au vu des délais et des cadres réglementaires de recrutement. Les fiches de poste des postes de Parametreur de données et Data scientist sont repris en annexe 1 et 2.

Annexe 1 à la délibération N° 2018 - 50 : fiches de postes Data Scientist/ Parametreur de données

Annexe 2 à la délibération N° 2018 - 50 : Fiches de postes Community Manager

ANNEXE 1

Délibération N° 2018-50



SYNDICAT MIXTE HAUTS DE FRANCE MOBILITES

PARAMETREUR DE DONNEES ET ANALYSTE STATISTICIEN »DATA SCIENTIST «

Candidature à adresser à Monsieur le Président du Syndicat Mixte Hauts de France Mobilités, 2 rue du Priez, 59000 Lille ou par mail sur <http://www.hdfmobilités.fr/publication-du-smirt/> et à l'adresse de contact suivante smirt@smirtnpdc.fr

Famille Professionnelle : PILOTAGE, MANAGEMENT, et GESTION DES RESSOURCES

Métier : Système d'information et TIC

Domaine: Systèmes d'Informations, gestion des données, Analyse et statistiques, Interopérabilité, billettique, réseaux

CONTEXTE, MISSION GLOBALE ET DOMAINE D'ACTIVITE

Contexte du poste :

L'activité du Parametreur/intégrateur de données-Analyste statisticien se situe dans un contexte où le Syndicat Hauts-de-France Mobilités doit assurer le fonctionnement optimal de son Système d'Information Multimodal (SIM) passpass.fr, permettant en outre la vente de titres en lignes, notamment par la bonne intégration des données, leur gestion au quotidien et la conception et l'analyse des rapports statistiques issus du SIM.

Mission globale de l'emploi :

Récolter, vérifier et intégrer les données des différents partenaires de la plateforme passpass.fr, créer et administrer les bases de données, concevoir et analyser les rapports statistiques issus des sources de données, rédiger les rapports statistiques et participer à la définition des stratégies du Syndicat et de ses membres en termes d'usage des transports publics, de leurs réseaux de transports et de l'outil passpass.fr.

Domaines de compétence du Syndicat :

Le Syndicat Hauts-de-France Mobilités regroupe les 18 Autorités Organisatrices de Transports de la région Hauts de France et son objet, détaillé dans l'article n° 1 des statuts, consiste en :

- « la coopération de ses adhérents, afin de coordonner les services de transports qu'ils organisent,
- la mise en place d'un système multimodal d'information à l'intention des usagers,
- la recherche de la création d'une tarification coordonnée et de titres de transports uniques ou unifiés ».

Par ailleurs, l'Article n°3 des statuts précise que :

« Le syndicat exerce ses attributions selon les principes de coordination et de subsidiarité, dans le respect des compétences de ses membres ».

Outre la mise en place de ce SIM, véritable Centrale d'Informations Voyageurs et Billettiques, le Syndicat réalise la mise en place d'une Interopérabilité billettique entre ses membres. Il dispose pour cela d'une Plateforme régionale de tests situées à Armentières, ce qui permettra également la fluidité du dialogue et des gestions de données entre les partenaires et le syndicat. Certaines missions de ce poste pourraient ainsi potentiellement ou partiellement être situées à Armentières dans le local de la Plateforme Régionale de Tests.

PARAMETREUR /INTEGRATEUR DE DONNEES ET ANALYSTE STATISTICIEN « DATA SCIENTIST »

MISSIONS ET ACTIVITES

MISSIONS	ACTIVITES
TRAITEMENT ET RECUEIL DE LA DONNEE	1. Démarcher pour recueillir et récolter l'ensemble des données composant l'IV et la Billettique pour l'ensemble des partenaires publics et privés du syndicat 2. Créer et administrer les bases de données. Organiser, vérifier, adapter au format et nettoyer si besoin les données pour leur intégration sur le site passpass.fr et pour le traitement des données quantitatives et qualitatives (base de données, statistiques...). Intégrer ces données à l'outil passpass.fr. Gérer le référentiel de données. 3. Agréger des types de données et modes de collectes différents, Internes et externes. 4. Anticiper et traiter les éventuelles anomalies dans les fichiers, y compris ceux des partenaires, acculturer les partenaires pour améliorer et qualifier leurs données 5. Intégrer et tester positivement l'intégration des données de l'IV et Billettique sur le site 6. Mettre la data au service du process métier interne et client 7. Être en veille du bon usage de la donnée y compris sur le plan juridique (CNIL, RGPD...) 8. Concevoir et entretenir des "entrepôts de données" (datawarehouse)
ANALYSES QUALITATIVES ET QUANTITATIVES	9. Identifier les besoins et les problématiques des différents utilisateurs de la Centrale et des membres et partenaires du Syndicat. Anticiper et proposer le besoin et sa réponse adaptée et pertinente. 10. Définir une modélisation statistique qui permette de répondre aux problématiques préalablement identifiées en partenariat avec les membres du Syndicat en intégrant éventuellement des expertises sectorielles. 11. Construire des outils d'analyse pour collecter les données 12. Sourcer et rassembler de façon pertinente l'ensemble des sources de données structurées ou non structurées, nécessaires aux analyses. Garantir la fiabilité et la pertinence de la donnée. 13. Organiser, étudier et synthétiser ces sources de données sous forme de résultats exploitables 14. Modéliser les comportements et en extraire de nouveaux usages utilisateurs
CONCEPTION ET DEVELOPPEMENT D'OUVRAGES, PRODUITS OU EVENEMENTS	15. Développer un produit, un événement, ou un programme (à partir des outils, méthodes ou langages 16. Démocratiser la mise à disposition client des traitements et algorithmes prédictifs 17. Maîtriser l'univers client pour spécialiser les applications data 18. Maîtriser les méthodes, normes et outils standards de conception
MAITRISE DES LOGICIELS	19. Maîtriser des logiciels spécifiques à son domaine technique (logiciels d'enquête online/offline, de traitement de données, de téléprospection... 20. Maîtriser des logiciels spécifiques à son domaine technique
RESOLUTIONS DE PROBLEMES COMPLEXES	21. Elaborer des préconisations, proposer des solutions et scénarii d'amélioration

VEILLE, ANALYSE, GESTION DOCUMENTAIRES	22. Réaliser une veille et une recherche documentaire 23. Analyser des documents techniques
ANGLAIS	24. Utiliser un vocabulaire technique en anglais 25. Comprendre de la documentation technique en anglais 26. Ecrire si nécessaire en anglais les livrables, notes, e-mails... nécessaires à la réalisation des activités
APPUI ADMINISTRATIF	27. Participer à la mise en place des différents marchés publics ou des négociations, portés par le Syndicat Hauts de France Mobilités, dans les domaines liés aux missions du poste 28. Apporter une aide à la rédaction des cahiers des charges des marchés précités, notamment sur les volets des besoins techniques, en partenariat avec les adhérents du Syndicat et l'équipe du Syndicat 29. Participer à l'analyse des offres et à la rédaction du rapport d'analyse. 30. Concourir à la création, à la rédaction et à l'actualisation des documents de référence nécessaires aux partenaires du Syndicat 31. Rédiger ou co-rédiger les supports nécessaires à l'organisation des Commissions réunion de travail, en partenariat éventuel avec les autres chargés de mission du Syndicat 32. Rédiger les compte-rendu ou PV des séances de travail du Syndicat relatives aux domaines d'interventions de la présente fiche de poste, en tant que de besoin. 33. Participer à la préparation et aux réunions du Comité Syndical en tant que de besoin. 34. Valider la vérification du service fait dans les domaines en charge par les missions liées.

RELATIONS FONCTIONNELLES ET HIERARCHIQUES

Relations hiérarchiques :

Directeur (N+2) et Directrice-Adjointe du SMIRT (N+1)

Sous la Responsabilité fonctionnelle du Gestionnaire de la plateforme régionale de tests

Relations fonctionnelles :

Partenaires du SMIRT notamment de la communauté PassPass, AOT, et exploitants, prestataires du SMIRT, adhérents, institutionnels ou professionnels concernés par les thématiques de l'interopérabilité et de la billettique.

Relations fonctionnelles avec l'équipe du Smirt notamment les chargés de mission «Billettique» et «Partenariat», «administration système» et «gestionnaire de la centrale» et l'ensemble des intervenants du smirt (AMO ou prestataires).

CONTRAINTES

Contraintes horaires :

Grande disponibilité.

Contraintes de mobilité :

Positionnement possible du poste à Armentières et Lille. Déplacements ponctuels sur les Hauts de France.

PROFIL REQUIS

- ◆ Bac +5 Ecole d'Ingénieurs ou docteur spécialisé en analyse statistique et programmation informatique
- ◆ Expérience vivement souhaitée dans le domaine de la billettique et/ou de l'IV,
- ◆ Expérience souhaitée dans le domaine des transports liée au traitement de la donnée
- ◆ Expérience indispensables dans les exploitations d'outils informatiques dédiées aux missions présentées
- ◆ Rigueur et sens de l'organisation.
- ◆ Autonomie et réactivité.
- ◆ Adaptabilité et polyvalence dans le traitement et suivi des actions
- ◆ Esprit d'équipe et aisance relationnelle.
- ◆ Capacité d'écoute, de dialogue et de négociation.
- ◆ Capacités rédactionnelles et de synthèse.
- ◆ Maîtrise des outils bureautiques.
- ◆ Réserve et confidentialité
- ◆ Respect des liens hiérarchiques

Idéalement bonne connaissance du contexte des transports en Hauts de France, ou d'autres dimensions territoriales

STATUT ET CONDITIONS PARTICULIERES

Catégorie A

Filière technique (Ingénieur).

Poste à temps complet

Le poste est accessible à tout(e) candidat (e) remplissant les conditions du décret n° 96-1087 du 10 Décembre 1996 portant application de la loi du 10 Juillet 1987 relative au recrutement de personnes handicapées par voie contractuelle.

COMMUNITY MANAGER

Famille Professionnelle : PILOTAGE, MANAGEMENT, et GESTION DES RESSOURCES
Métier : Système d'information et TIC
Domaine: Reseautique et Billettique

CONTEXTE, MISSION GLOBALE ET DOMAINE D'ACTIVITE

Contexte du poste :

Le community Manager est attendu dans le cadre du lancement du SIM (site d'information multimodale) passpass.fr ainsi que du site passpasscovoiturage.fr.

Le syndicat veut faire connaître l'existence de ses outils visant à rendre l'offre de transports publics plus visible et plus attractive dans les Hauts de France.

Domaines de compétence du Syndicat :

Le Syndicat Hauts-de-France Mobilités regroupe les 18 Autorités Organisatrices de Transports de la région Hauts de France et son objet, détaillé dans l'article n° 1 des statuts, consiste en :

- « la coopération de ses adhérents, afin de coordonner les services de transports qu'ils organisent,
- la mise en place d'un système multimodal d'information à l'intention des usagers,
- la recherche de la création d'une tarification coordonnée et de titres de transports uniques ou unifiés ».

Par ailleurs, l'Article n°3 des statuts précise que :
Le Syndicat exerce ses attributions selon les principes de coordination et de subsidiarité, dans le respect des compétences de ses membres ».

Mission globale de l'emploi :

Il s'agira ainsi de :

- créer et fédérer une communauté d'internautes autour de la marque et du site passpass.fr et passpasscovoiturage.fr
- Développer et gérer la présence de ces marques et du ou des portails (passpass.fr et passpasscovoiturage.fr)
- Concevoir et mettre en oeuvre la communication numérique de passpass.fr et de passpasscovoiturage.fr
- Piloter le développement des outils de communication numérique autour des portails de passpass.fr et passpasscovoiturage.fr
- Rédiger des contenus d'actualité

En outre, il est attendu du candidat une appétence pour la communication institutionnelle afin de prendre en charge celle du syndicat.

Une ouverture d'esprit ainsi qu'un esprit d'équipe constructif sont attendues.
 Une expérience en la matière est bienvenue, **au minimum une bonne connaissance des outils digitaux.**

MISSIONS LIEES AU POSTE

MISSIONS	ACTIVITES
Animations de communauté et animation digitale	1- Participer et modérer les échanges au sein de la communauté 2- Gérer les interactions avec les influenceurs du domaine (bloggeurs, forums de discussion...) 3- Développer, animer et fidéliser la communauté en employant les moyens adéquats (jeux, flux d'actualité, compte à rebours...) 4- Contrôler la production de contenu en interne pour assurer une publication régulière sur les réseaux sociaux, les blogs, les forums et les fils d'actualités 5- Gérer les interactions avec les influenceurs du domaine (bloggeurs, forums de discussion)
Relations clients et Marketing	6- Gérer le service client et assurer le reporting 7- Surveiller et assurer l'e-réputation des sites et par conséquent du Syndicat
Maîtrise des Logiciels et Maîtrise technologique	8- Maîtriser les logiciels et les outils web (gestion de contenu, gestion de flux...) 9- Maîtriser les logiciels de bureautique (traitement de texte, tableur, présentation...) 10- Contribuer au développement de la plate-forme technique de la communauté (définition de nouvelles fonctionnalités, identification des dysfonctionnements...) 11- Ajuster le design et le contenu des pages média sociaux aux objectifs de la communauté et du Syndicat 12- Appuyer en tant que de besoin l'Administrateur Systeme
Relations publiques et communication	13- Conduire les actions de lobbying 14- Constituer un réseau de relations médias et assurer les relations avec les publics 15- Organiser la communication de crise 16- Réaliser une veille permanente sur les outils passpass.fr, passpassco-voiturage et sur les publications relatives au Syndicat

Veille, analyse et gestion documentaire	17- Réaliser une veille et une recherche documentaire 18- Connaître son marché, les différents acteurs et l'état de la concurrence 19- Corriger / compléter des documents 20- Veiller au respect des règles éthiques de la communauté 21- Veiller au respect des règles juridiques en matière de protection des données (CNIL, RGPD etc)
Anglais	22- Ecrire en anglais les livrables, notes, e-mails... nécessaires à la réalisation des activités
Appui Administratif et partenarial	23- Participer à la mise en place des différents marchés publics ou des négociations, portés par le Syndicat, dans les domaines relatifs à l'animation et à la visibilité des plateformes passpass.fr et passpasscovoiturage.fr 24- Apporter une aide à la rédaction des cahiers des charges des marchés précités, notamment sur les volets des besoins techniques, en partenariat avec les adhérents et l'équipe du Syndicat 25- Participer à l'analyse des offres et à la rédaction du rapport d'analyse. 26- Concourir à la création, à la rédaction et à l'actualisation des documents de référence nécessaires aux partenaires du Syndicat 27- Rédiger, en partenariat éventuel avec le reste de l'équipe, les supports nécessaires à l'organisation des instances du Syndicat (ex GT BIV, Comité Syndical) ou nécessaires aux instances où le Syndicat serait présent ou à représenter. 28- Rédiger les compte-rendu ou PV des séances de travail du Syndicat relatives aux domaines d'interventions de la présente fiche de poste, en tant que de besoin. 29- Participer à la préparation et aux réunions du Comité Syndical ou représenter le Syndicat en tant que de besoin. 30- Assurer la vérification et la certification du service fait dans les domaines relatifs au présent poste 31- Suivre en tant que de besoin des prestataires ou prestations relatifs aux missions décrites

RELATIONS FONCTIONNELLES ET HIERARCHIQUES

Relations hiérarchiques :

Directeur (N+2) et Directrice-Adjointe du SMIRT (N+1)

Relations fonctionnelles :

Partenaires du Syndicat notamment de la communauté PassPass, AOT, et exploitants, prestataires du Syndicat etc
Relations fonctionnelles avec l'équipe du Syndicat et l'ensemble des intervenants du Syndicat (AMO ou prestataires).

CONTRAINTES

Contraintes horaires :
Grande disponibilité.

Contraintes de mobilité :
Mobilités sur les Hauts de France ou national si besoin de représentation du Syndicat. Poste potentiellement ou partiellement basé sur Armentières.

PROFIL REQUIS

Profil recherché : Expérience attendue sur les outils digitaux et le marketing, bonnes capacités rédactionnelles, adaptation au contexte multipartenarial indispensable.

- Expertise en termes de communautés Web et d'animation Digitale
- Bac +5 (Ecole de commerce, IEP, Université...) en sciences humaines avec une excellente connaissance du web,
- Bac +2/3 avec une spécialisation digital/web
- Capacité à appréhender des technologies en perpétuelle évolution et à s'approprier des systèmes informatiques complexes
- Autonomie et réactivité
- Rigueur et sens de l'organisation, méthode, partage de bonnes pratiques
- Sens de l'analyse – synthèse, être force de proposition
- Qualités rédactionnelles
- Maîtrise de soi et sens des priorités
- Bonne capacité de communication
- Sens du travail en équipe
- Très bonne adaptabilité et polyvalence dans le traitement et suivi des actions
- Esprit d'équipe et aisance relationnelle.
- Capacité d'écoute, de dialogue et de négociation.
- Maîtrise des outils bureautiques.
- Réserve et confidentialité
- Respect des liens hiérarchiques

CONDITIONS DE TRAVAIL

STATUT ET CONDITIONS PARTICULIERES

Catégorie A

Filière Technique (Grade des Ingénieurs).

Poste à temps complet (35h)

Le poste est accessible à tout(e) candidat (e) remplissant les conditions du décret n° 96-1087 du 10 Décembre 1996 portant application de la loi du 10 Juillet 1987 relative au recrutement de personnes handicapées par voie contractuelle.